



# BREVET

Gil Michel

né le 24 mars 1989, originaire de Le Glèbe (FR),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement de l'examen professionnel fédéral du 25 juin 2010 approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

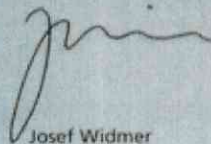
Le présent brevet autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

**Spécialiste en finance et comptabilité  
avec brevet fédéral**

Berne, le 3 août 2021

Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI


Le directeur suppléant

  
Josef Widmer



Association pour les examens supérieurs  
en comptabilité et controlling

Le président de la Commission d'examen

  
Thomas Ernst